



# CHANGE

Activité juin 2021 – janvier 2024

*BING Fabrice, DUROUS Vincent, METTEY Luce*

*Ecole de la thrombectomie  
09 février 2024*

# Contexte



Le Directeur général

**Affaire suivie par :**

Stéphane RENARD  
Pôle planification sanitaire  
Direction déléguée Régulation de l'offre de soins hospitalière  
04 81 10 61 74  
stephane.renard@ars.sante.fr

Réf. : 160772



Monsieur Vincent DELIVET  
Directeur général  
CH ANNECY GENEVOIS  
1 Avenue de L'HOPITAL  
METZ TESSY - BP 90074 PRINGY  
74370 ANNECY

Lyon, le 11 MARS 2021

**Objet :** Notification de décision d'autorisation temporaire et dérogatoire en application de l'article L.6122-9-1 du Code de la santé publique

PJ : Arrêté n°2021-17-0057

# Contexte

Monsieur le Directeur général,

Vous avez sollicité par courrier du 4 février dernier, une autorisation dérogatoire afin de prendre en charge les patients du département de la Haute-Savoie devant bénéficier d'une thrombectomie mécanique dans le cadre notamment du traitement en urgence de l'accident vasculaire ischémique cérébral dans le contexte de la menace sanitaire grave liée à l'épidémie de virus Sars-Cov-2.

Je prends note des modalités indiquées dans votre courrier susmentionné relatives à l'organisation que vous envisagez de mettre en place.

Je vous fais parvenir ci-joint l'arrêté n°2021-17-0057 portant autorisation au Centre Hospitalier Annecy Genevois d'exercer à titre temporaire et dérogatoire, dans le contexte de la menace sanitaire grave liée à l'épidémie de virus Sars-Cov-2, les activités interventionnelles par voie endovasculaire en neuroradiologie, sur le site du Centre Hospitalier Annecy Genevois à Annecy.

Cette autorisation doit faire l'objet d'une mise en œuvre immédiate, conformément aux dispositions de l'article R.6122-31-1 du code de la santé publique.

Dans les circonstances particulières afférentes à l'état d'urgence sanitaire liées à l'épidémie de Covid-19, il vous appartient de veiller à la mobilisation des moyens matériels et humains nécessaires au maintien de la qualité et de la sécurité de la prise en charge des patients permettant notamment d'assurer une permanence médicale 24h/24 et 7j/7 adaptée à cette activité, ainsi que la mobilisation d'une unité de soins intensifs avec une expertise neurovasculaire sur place 24h/24 et d'une unité de réanimation sur place.

En outre, une convention devra être établie avec une structure autorisée à réaliser l'ensemble des activités interventionnelles en neuroradiologie.

Je vous remercie de votre implication dans la gestion de cette crise sanitaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Général  
de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

# Permanence de soin en imagerie (02/2024)

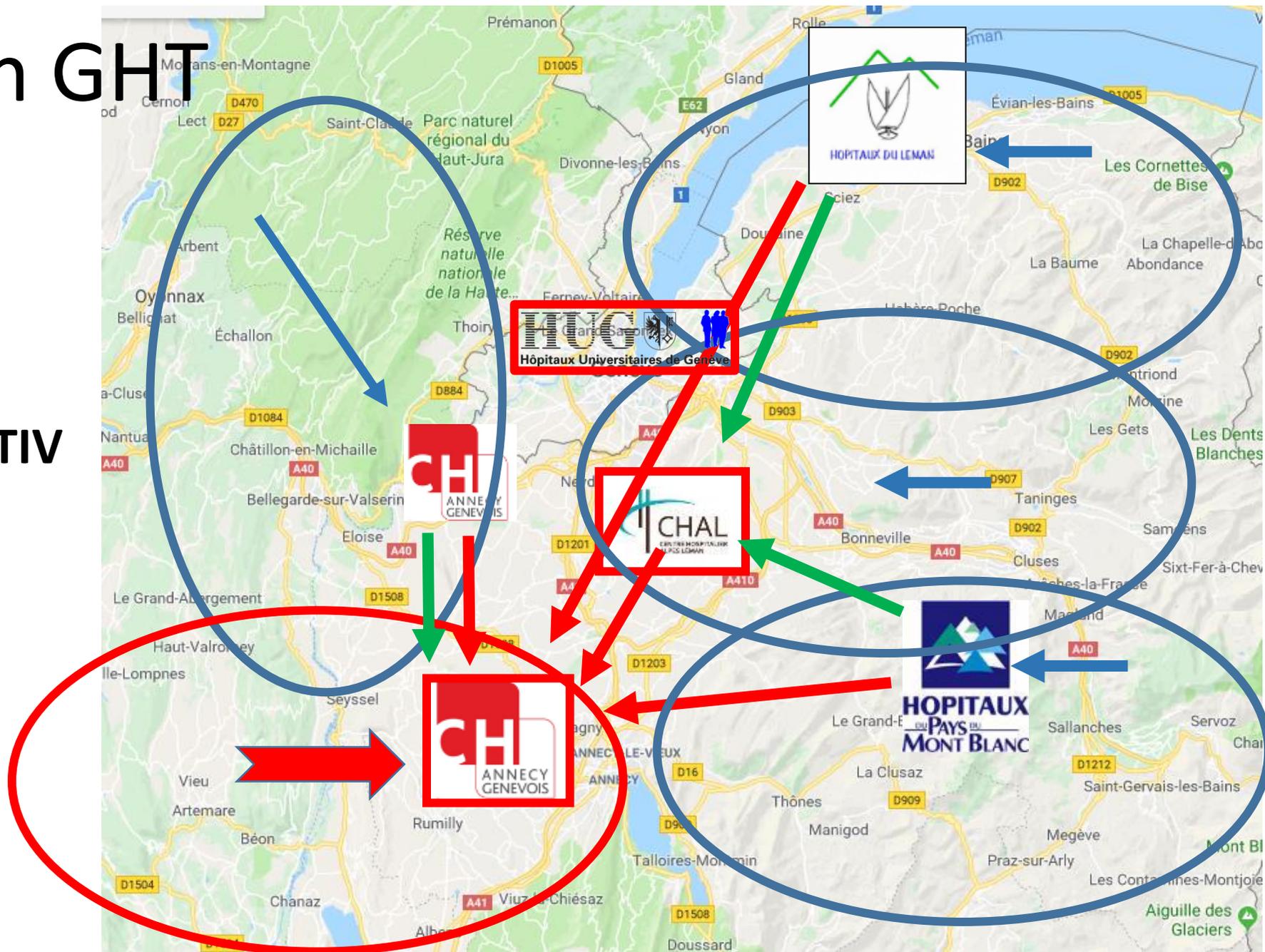
PDS	Intervenants	Implication	Fonctionnement	Rémunération
<b>Garde diagnostique</b>	6 PH* 3 assistants (+ 3 internes)	PDS Annecy + PDS Saint Julien (sauf WE)	Semaine: 18h00-22h00 WE: 8h30-18h00	Demi-garde + Imadis
<b>Astreinte de radiologie interventionnelle (2017)</b>	2,7 PH + 8 MER d'astreinte (juin 2021)	« Trauma-center »	24h/24 7j/7 Si RI de garde: radiologue diagnosticien d'astreinte	Astreinte forfaitaire
<b>Astreinte de thrombectomie (juin 2021)</b>	2,5 PH NRlstes + 8 MER d'astreinte	« Comprehensive stroke-center »	24h/24 7j/7 (3 WE sur 4)	Astreinte forfaitaire

\* Ne comprend pas les PH participant aux 2 lignes d'astreinte

# Organisation GHT

← TM +/- TIV

← TIV



# Transferts aux HUG

- Patient du pays de Gex ( 01)
- Patients du 74 en cas d'indisponibilité de la salle NRI ( principalement heures ouvrables et jours ouvrables)
- Quelques jours dans le mois non couverts par l'astreinte NRI du CHANGE

# Organisation

- Accès à la SRI
- Astreinte de MER
- Astreinte des NRistes
- Astreinte équipe d'anesthésie (RI, NRI et chirurgie cardiaque)



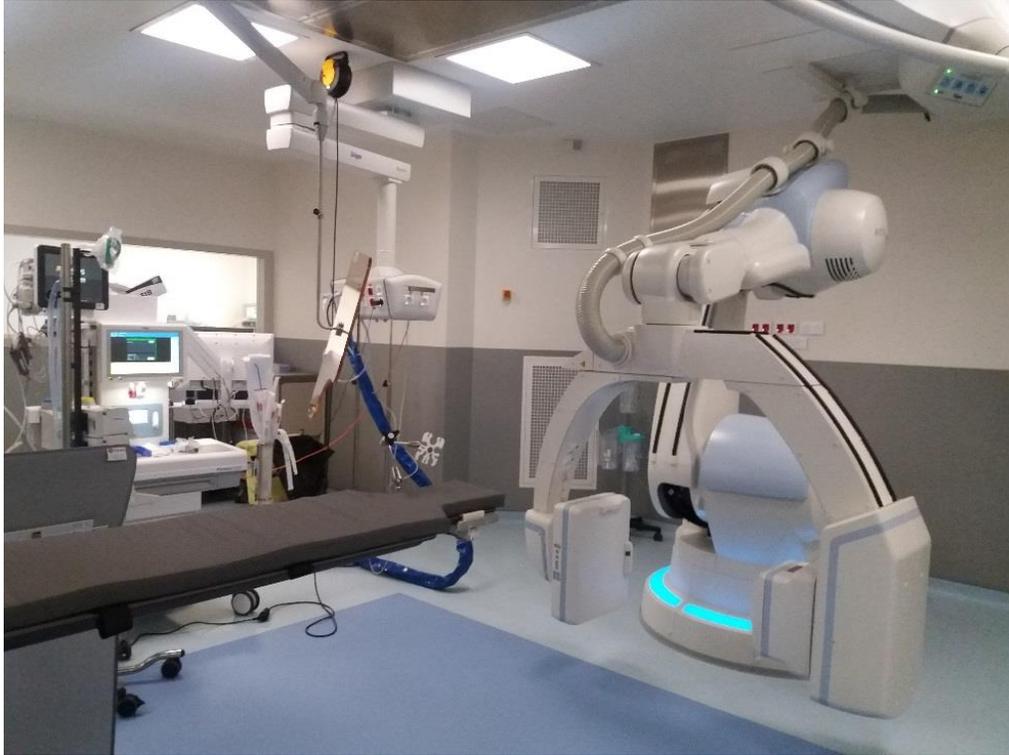
## CHARTRE DE FONCTIONNEMENT POUR L'ACCES EN SALLE DE RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE POUR L'ACTIVITE DE NEURORADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE URGENTE (THROMBECTOMIE MECANIQUE)

Par arrêté n°2021-17-0057 du 11 mars 2021, le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes a autorisé le Centre Hospitalier Anancy Genevois à exercer à titre temporaire et dérogatoire, dans le contexte de la menace sanitaire grave liée à l'épidémie du virus Sars-Cov-2, les activités interventionnelles par voie endovasculaire en neuroradiologie, sur le site du CHANGE à Anancy, et notamment des actes de thrombectomie mécanique pour la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux. Cette autorisation sera mise en œuvre en journée et en semaine sur la période 8h-18h à compter de ce lundi 10 mai, et 24h/24 7j/7 à compter du mardi 1<sup>er</sup> juin, pour l'ensemble des patients du département de la Haute-Savoie.

Compte tenu de l'occupation actuelle de la salle de radiologie interventionnelle par plusieurs spécialités, dont la radiologie interventionnelle, la cardiologie et la chirurgie vasculaire, la charte de fonctionnement vise à formaliser les modalités d'accès en urgence à cette salle, en particulier lorsqu'elle est occupée par une spécialité autre que la radiologie interventionnelle, ainsi que les règles de fonctionnement au sein du bloc opératoire pour la réalisation des gestes de thrombectomie mécanique lorsqu'une indication est posée par l'équipe de neurologie vasculaire.

# Patients de la filière thrombectomie

## Juin 2021-Janvier 2024



165 patients traités  
Moy. de 5,5 patients/mois



# Patients de la filière thrombectomie

## Juin 2021-Janvier 2024

165 patients traités

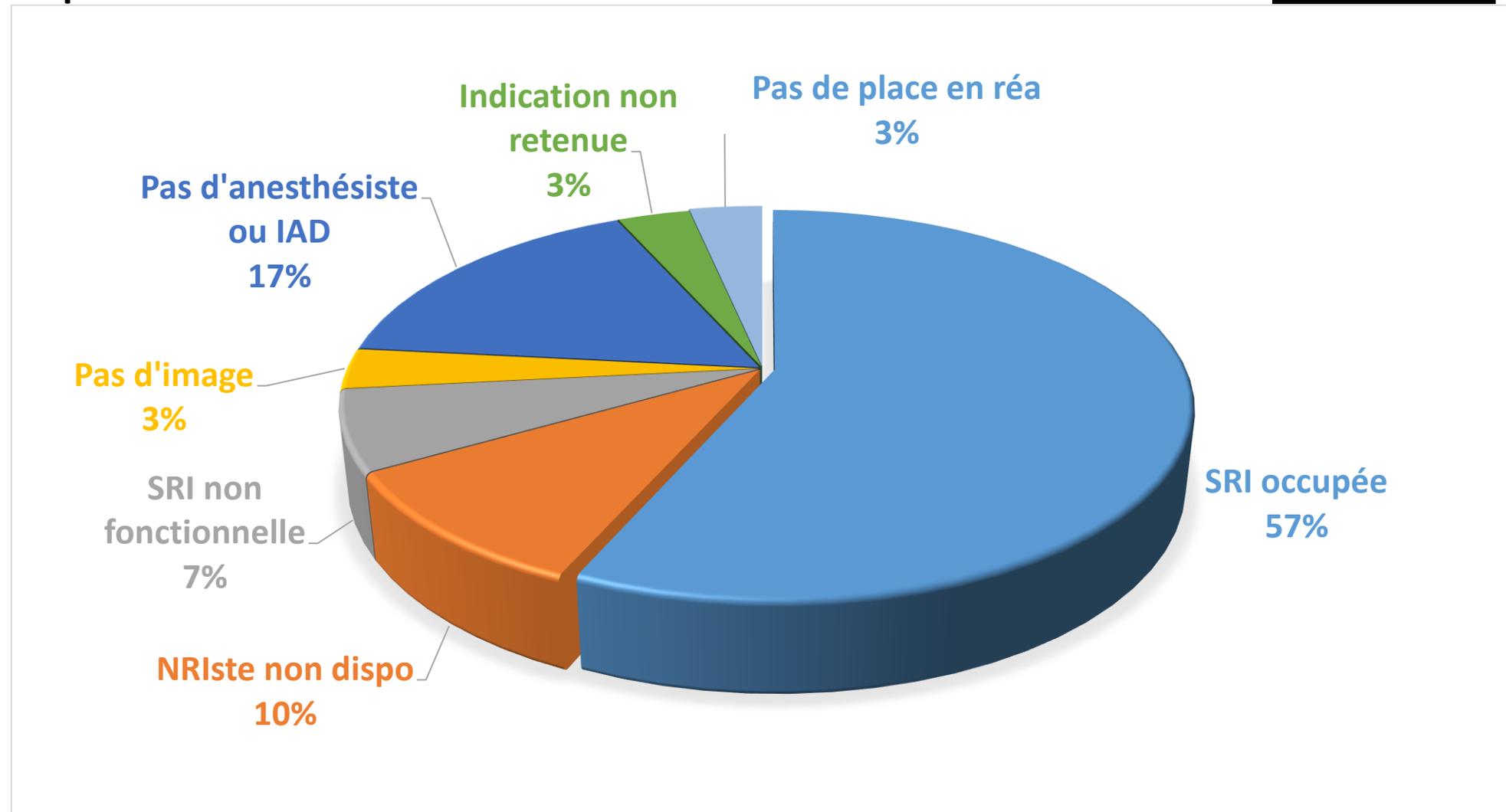
Age moyen: 69,4 [SD 15,4 ; min 12, max 94]

NIHSS entrée: 15,57 [SD 6,26 ; min 0, max 31]

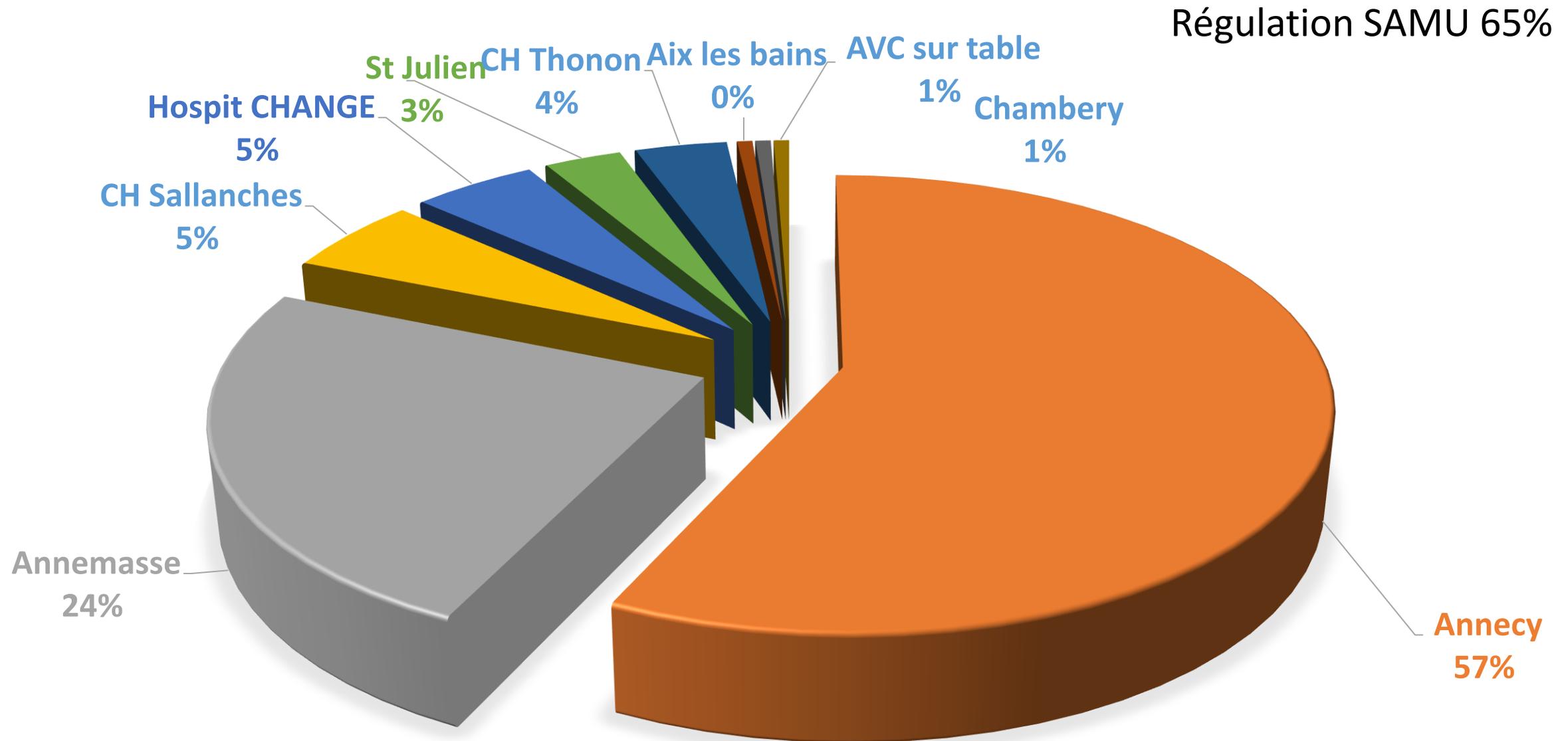
ASPECT : 7,2 [SD 2,1]

2021-2022

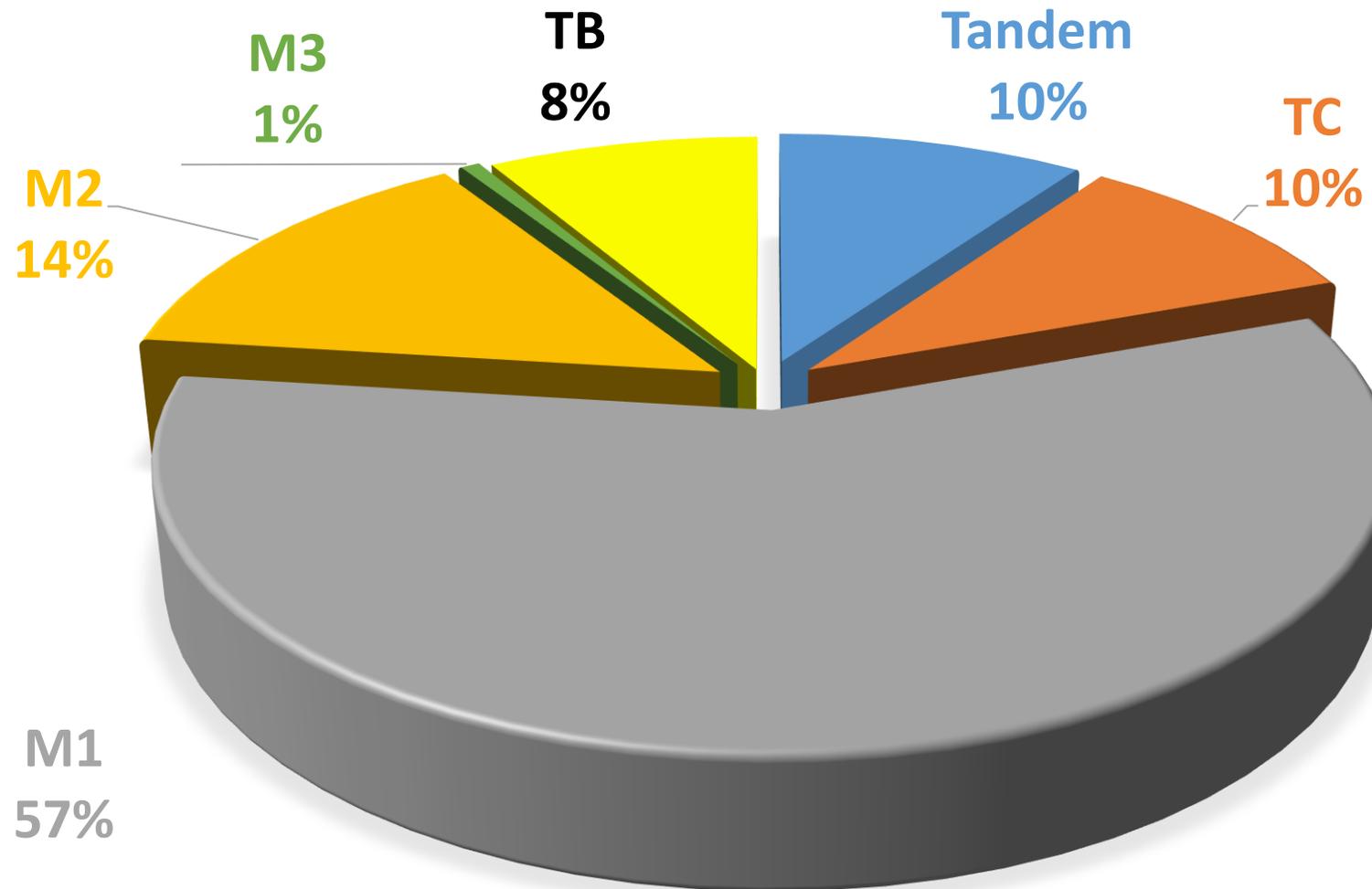
30 patients non traités et transférés: motifs



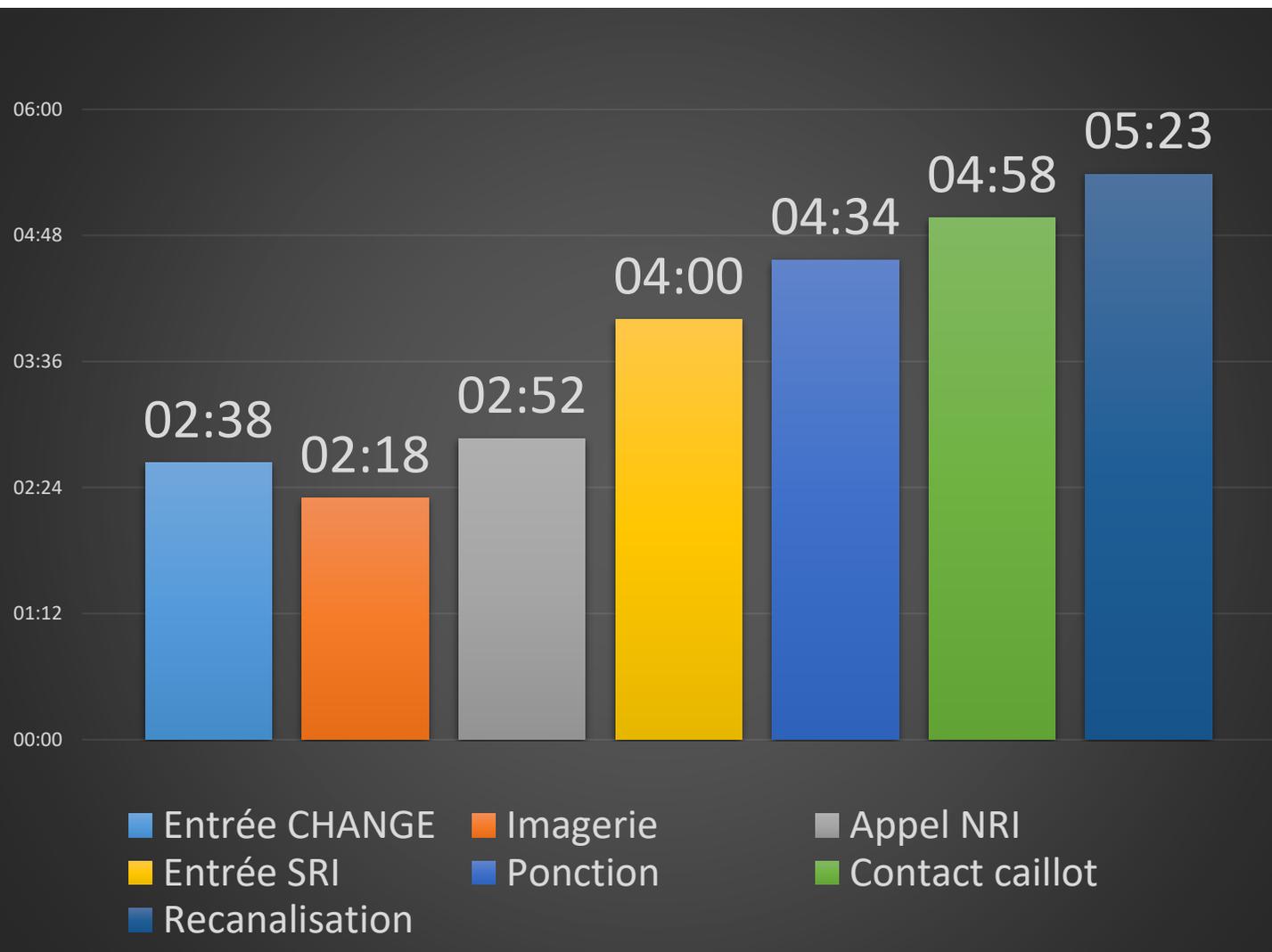
# Provenance des patients



# Localisation du thrombus



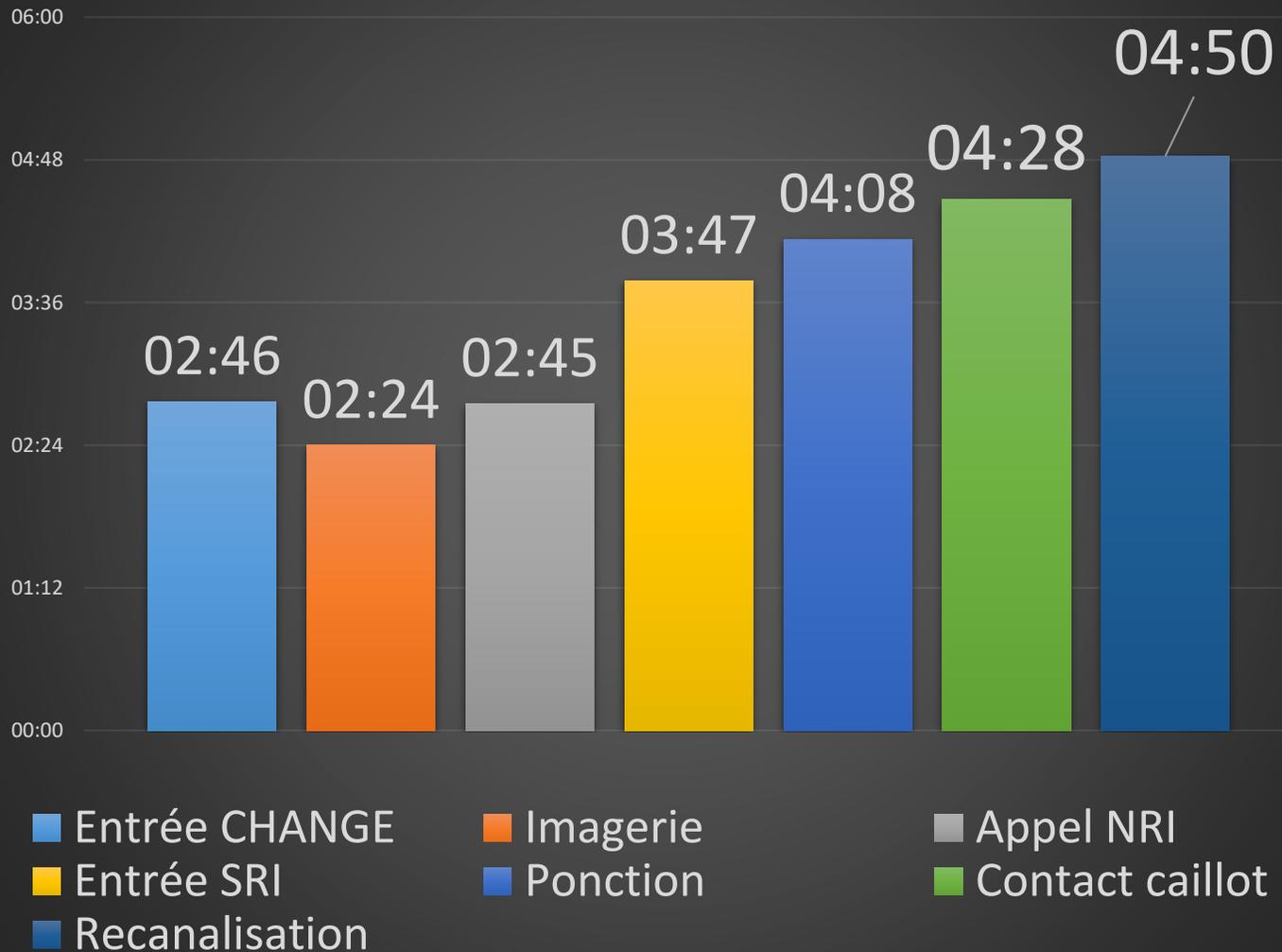
# 56 premiers patients traités: délais de réalisation



Délai début-entrée CHANGE	2H38
Délai début-imagerie	2H18
Délai début-appel NRI	2H52
Délai début-entrée salle	04H00
Délai entrée salle ponction	34 min
Délai ponction- contact caillot	24 min
Délai ponction- recanalisation	49 min

Nbre de passages: 1,86 en moyenne (1 à 6)  
Aspiration: 19 (34%) et 36 stents (64%)  
Une recanalisation spontanée

# 165 patients traités: délais de réalisation

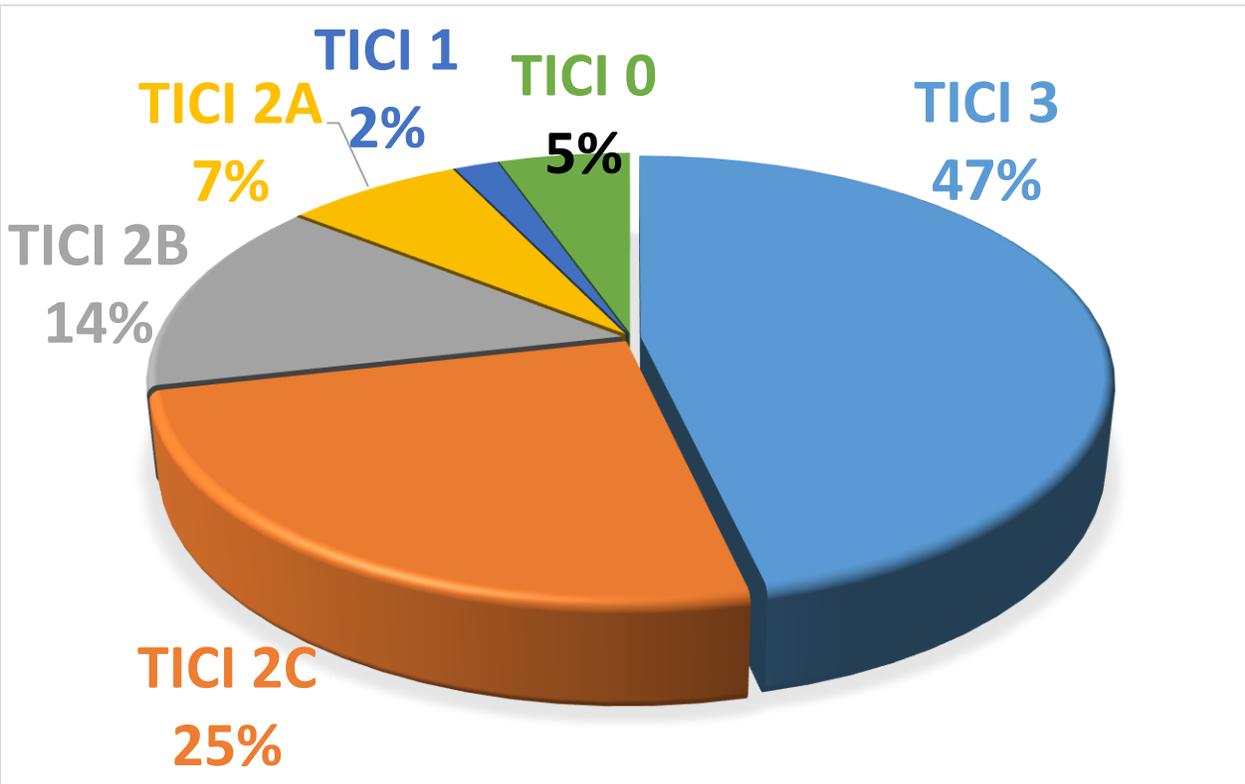


Délai début-entrée CHANGE	2H46
Délai début-imagerie	2H24
Délai début-appel NRI	2H45
Délai début-entrée salle	03h47
Délai entrée salle ponction	21 min
Délai ponction- contact caillot	20 min
Délai ponction- recanalisation	42 min

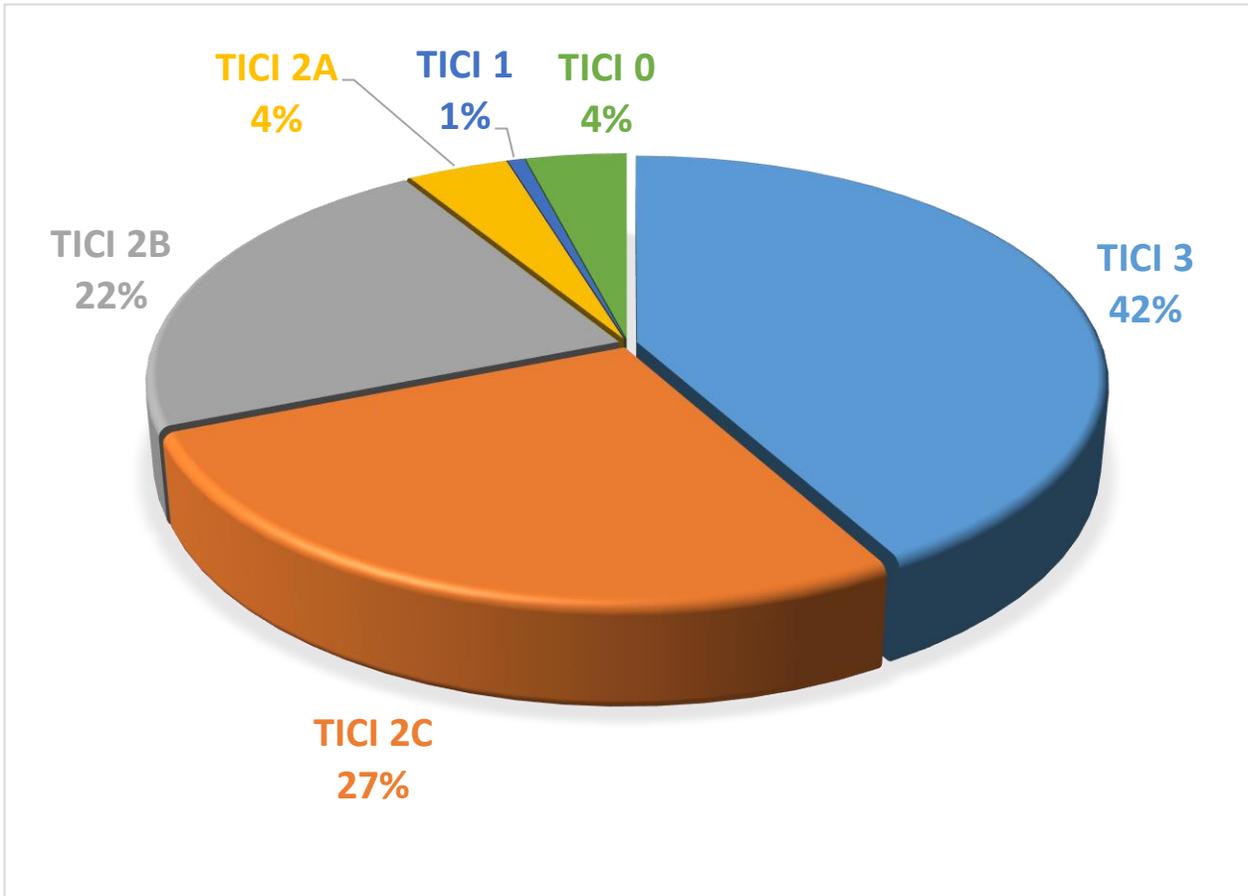
Nbre de passages: 1,90 en moyenne (1 à 8)  
Aspiration seule 65 (39%)  
6 recanalisations spontanées

# TICI

Juin 2021- Mai 2022



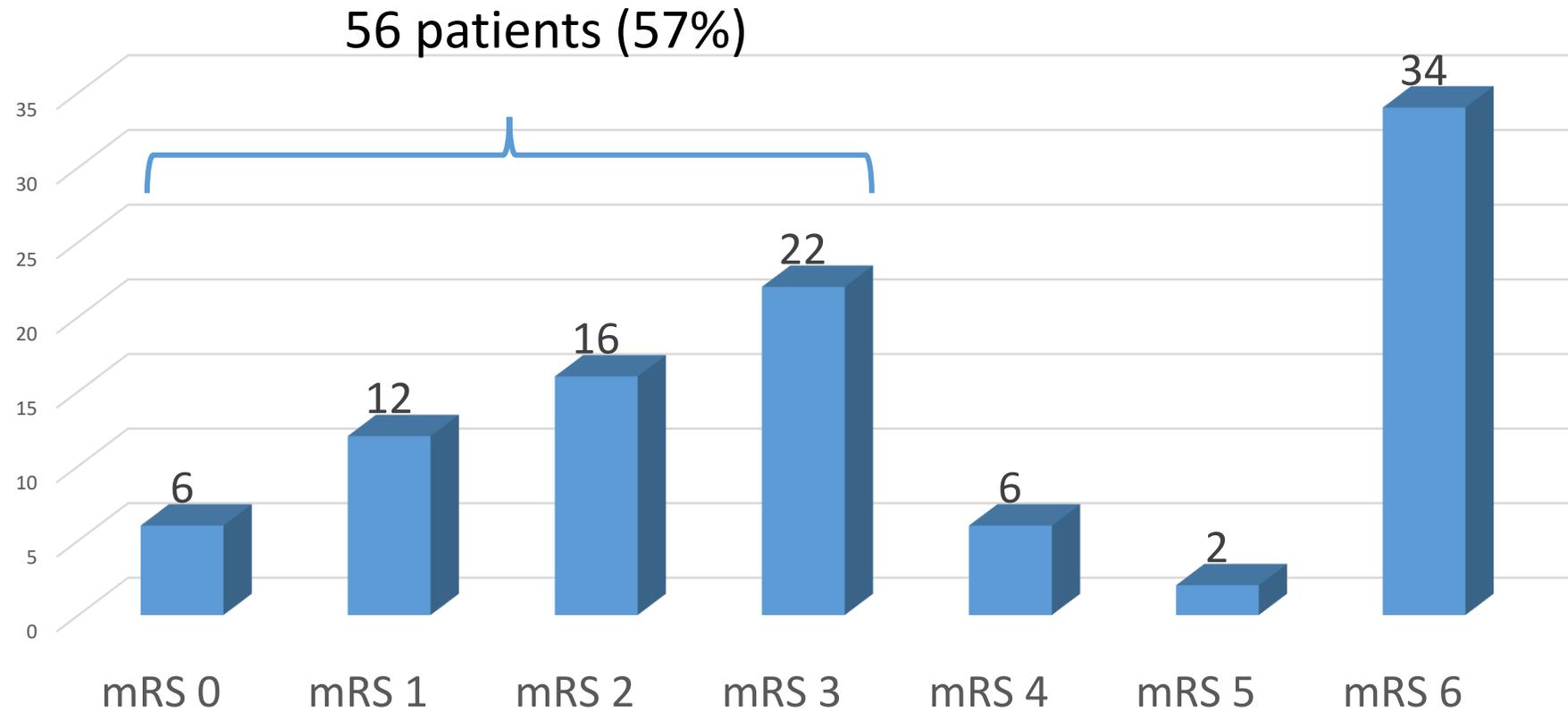
Juin 2021- Janvier 2024



# mRS M3

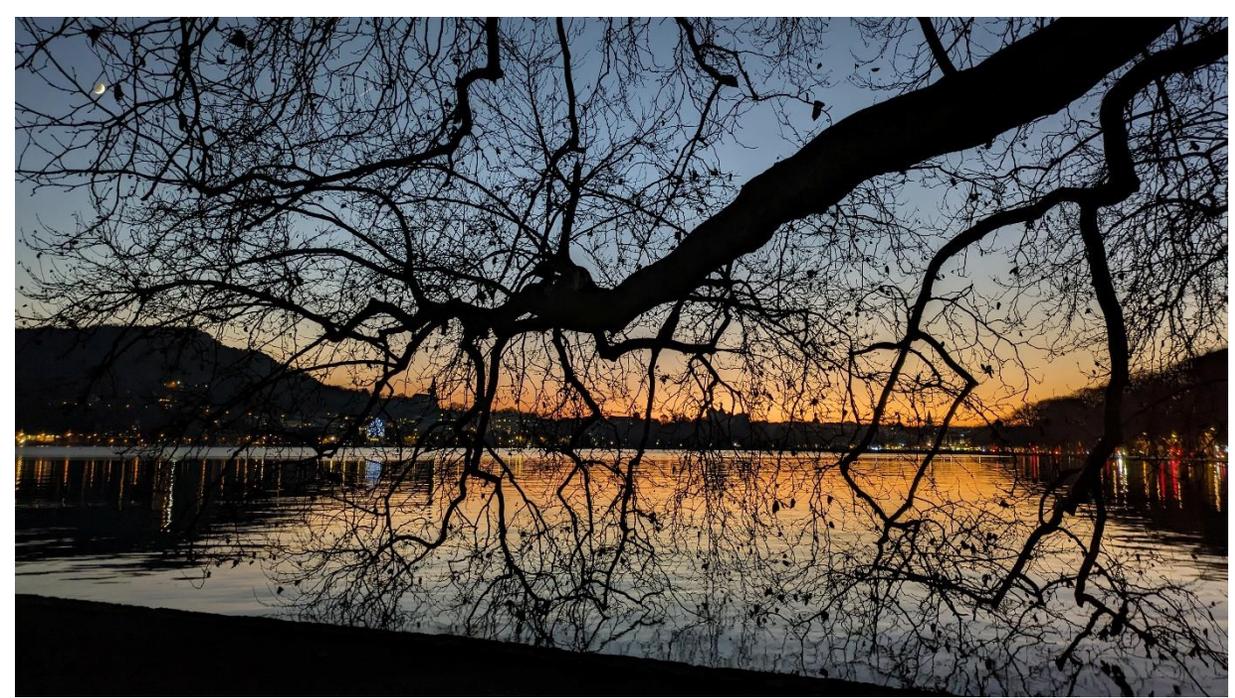
## Résultats partiels

Données sur 98 patients (56%)



# Remerciements

- Equipe de neurologie
- Equipe de manipulateurs:  
Clémence, Franceline, Guillaume, Laurence,  
Marie, Stéphanie, Tu-Mi, Julie
- Equipe d'anesthésie, chirurgie vasculaire et  
cardiologie interventionnelle
- Cadres: Emeline ORLANDI, Raphael RIVIER
- Direction de l'hôpital



# Recrutement

- Radiologue interventionnel
- Riste et/ou NR/ste
- 4 j/semaines
- Activité libérale diagnostique
- Astreinte interventionnelle uniquement
- 1 Zeego, scanner interventionnel, seconde salle
- Projet seconde salle
- 4 lits d'oncologie interventionnelle, 1 lit d'HDJ
- 1 UF d'imagerie interventionnelle

